

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance extraordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par téléconférence, le vendredi 17 janvier 2020 à 9 h 30.

**Sont présents dans la salle de conférence de la Direction :** Paolo Galati, président; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

**Également présentes :** Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Présents par téléconférence :** Vicky Kaliotzakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Peter MacLaurin, Anne McMullon et Emilio Migliozi, commissaires; et Tara Anderson et Anthony Beliotis, commissaires-parents.

**Absents :** Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon et Melissa Wall, commissaires; Stéphane Henley, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 9 h 30**

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme le quorum.

## **1.0 Ouverture de la séance**

### **1.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/01/17-CA-001 soit adopté sans modification.

**CC-200117-CA-0056**

**Adoptée à l'unanimité**

## **3.0 Services pédagogiques**

### **3.1 Sport-études**

Sport-études

ATTENDU QU'un programme Sport-études vise à soutenir les élèves-athlètes dans la pratique de leur sport et dans la réussite de leurs études secondaires;

**CC-200117-ED-0057**

ATTENDU QU'un programme Sport-études représente un projet pédagogique particulier et exige l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour être reconnu;

ATTENDU QUE, le 23 mai 2018, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180523-ED-0128 confiant au directeur général par intérim le mandat de s'assurer que toutes les conditions soient satisfaites afin d'obtenir du MEES l'autorisation d'utiliser les appellations officielles du programme Sport-études à l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU QUE ces appellations officielles étaient valides pour une période de deux (2) ans;

ATTENDU QUE les programmes Sport-études offerts aux écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior sont en expansion et répondent aux besoins des jeunes élèves-athlètes de leur communauté scolaire respective;

ATTENDU QUE les appellations officielles obtenues antérieurement du MEES doivent faire l'objet d'une demande de renouvellement pour les années 2020 à 2024 afin que les deux écoles puissent continuer à offrir leur programme Sport-études respectif;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a rempli, le 30 octobre 2019 sur la plateforme CollecteInfo, la *Demande de reconnaissance d'un projet pédagogique particulier en Sport-études 2020-2024* pour l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a reçu une résolution du conseil d'établissement de l'école secondaire Laval Junior (résolution n° LJA-GB121119-04) et une résolution du conseil d'établissement de l'école secondaire Laval Senior (résolution n° LSA-GB151219-EV01) approuvant le programme Sport-études de chaque école pour les années 2020 à 2024;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires doit approuver les programmes Sport-études des écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior afin de terminer la procédure de renouvellement et obtenir l'autorisation d'utiliser les appellations officielles pour les années 2020 à 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les programmes Sport-études de l'école secondaire Laval Junior et de l'école secondaire Laval Senior pour les années 2020 à 2024;

ET QUE le directeur des Services pédagogiques soit autorisé à signer et à transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur tous les documents concernant ces programmes Sport-études afin que l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Senior puissent continuer à offrir leur programme respectif pendant les années 2020 à 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

En réponse à une question du commissaire-parent Anthony Beliotis, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale précise que lorsque les programmes Sport-études avaient été présentés au conseil la première fois, le directeur général adjoint était alors directeur général par intérim.

#### **4.0 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

#### **5.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 9 h 39**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 29 janvier 2020**